



PAROISSES DE SAINT-RAPHAËL

« Les temps sont accomplis »

Nous pouvons être frappés par ce sentiment d'urgence qui ressort de cette phrase de Jésus « les temps sont accomplis », se faisant l'écho des paroles de Saint Paul dans la deuxième lecture « le temps est limité ». Il semble que dans ces nouveaux temps instaurés par la venue du Christ, il n'y a plus de délais possibles pour nous décider. L'ordre de Jésus ne souffre d'aucun retard : convertissez-vous et croyez à l'Évangile ! Cela peut paraître surprenant étant donné que ces mots ont été prononcés il y a 2000 ans. Chaque année qui passe depuis la résurrection relativise un peu plus l'imminence de la venue du Royaume. De même, chaque année ajoutée à notre espérance de vie nous permet de repousser un peu plus loin notre jugement ce qui peut entraîner une certaine procrastination dans notre conversion. Comment pouvons-nous vivre l'urgence de la fin des temps et de l'avènement du Royaume ?

Ce que nous appelons « temps » en français peut être compris de deux manières. La première serait la mesure entre deux moments : une heure, un jour, un an, ... La seconde désigne le moment favorable, par exemple lorsque l'on s'écrie « il est temps ! ». En grec, il existe un mot pour chacune de ces deux compréhensions : *chronos* et *kairos*. Lorsque Jésus dit « les temps sont accomplis », il utilise le mot *kairos*, c'est à dire selon la signification de « moment opportun ». Il n'annonce donc pas la fin du temps, mais l'arrivée du temps opportun, de même pour Saint Paul. Quel est donc ce temps favorable dans lequel nous sommes ?

Le temps chronologique nous sert à mesurer la durée qui sépare un moment d'un autre. Il est clair qu'en Dieu, qui est éternel, cette dimension n'existe pas. Dieu vit dans un éternel présent qui lui donne accès à tous les moments de l'histoire en même temps. Le temps chronologique est apparu lorsque Dieu a créé le monde. En effet, avec l'apparition de la matière et du mouvement, apparaît également la possibilité de mesurer un temps.

Le temps permet de progresser, de passer d'un état à un état meilleur. A travers les pages de l'Ancien Testament, nous voyons comment Dieu prend le temps de créer le monde, de créer les hommes et de leur révéler sa paternité. Comme un père qui est patient avec ses enfants, il apprend petit à petit à son peuple à le connaître et à l'honorer, à progresser dans sa relation avec Lui.

Cela étant, tout progrès suppose un but, une finalité vers laquelle progresser. Lorsque le but est atteint, et qu'il n'y a plus rien après, le temps s'arrête. Lorsqu'un coureur franchit la ligne, le chronomètre s'arrête de mesurer. Le coureur entre alors dans une autre dimension, celle de savourer ce qui a été accompli. De la même manière, avec le baptême de Jésus, la révélation de Dieu aux hommes franchit la ligne finale. Le projet de Dieu pour sa création atteint enfin son but. Vient alors le moment de savourer ce qui est accompli : notre salut en Jésus. Certes, le temps continuera de s'écouler jusqu'à la fin du monde, mais d'ici là, nous n'avons plus rien à attendre de nouveau : tout a été donné avec Jésus.

Le temps de la révélation est fini. Jésus nous fait entrer dans le temps de l'annonce. Notre mission n'est plus d'attendre que Dieu nous envoie un sauveur, mais de croire qu'il est déjà là et de l'annoncer. Ainsi, nous comprenons cette urgence à nous convertir et à croire. Il faut que le monde sache que Jésus est Seigneur !

D.Louis Gustave de Torcy

ÉVANGILE

3<sup>ème</sup> DIMANCHE ORDINAIRE

Évangile de Jésus-Christ selon saint Marc 1, 14-20

Après l'arrestation de Jean le Baptiste, Jésus partit pour la Galilée proclamer l'Évangile de Dieu ; il disait : « Les temps sont accomplis : le règne de Dieu est tout proche. Convertissez-vous et croyez à l'Évangile. » Passant le long de la mer de Galilée, Jésus vit Simon et André, le frère de Simon, en train de jeter les filets dans la mer, car c'étaient des pêcheurs. Il leur dit : « Venez à ma suite. Je vous ferai devenir pêcheurs d'hommes. » Aussitôt, laissant leurs filets, ils le suivirent. Jésus avança un peu et il vit Jacques, fils de Zébédée et son frère Jean qui étaient dans la barque et réparaient les filets. Aussitôt, Jésus les appela. Alors, laissant dans la barque leur père Zébédée avec ses ouvriers, ils partirent à sa suite.

«BILAN COMPTABLE»  
DES PAROISSES  
(voir page 2)

MESSE DES MALADES  
(voir page 2)

MANIFESTATION CONTRE  
LE PROJET DE LOI BIOÉTHIQUE  
(voir page 3)

MARCHE DE L'ARCHANGE  
(voir page 3)

PÈLERINAGE DES FEMMES  
À COTIGNAC  
(voir page 4)

ÉVÈNEMENTS PAROISSIAUX

**DIMANCHE 24 JANVIER**  
15h30-16h30 Adoration-Confession à la Basilique  
16h30 Messe grégorienne à la Basilique

**MARDI 26 JANVIER**  
15h30-16h30 Réunion Biblique à Sainte-Bernadette

**MERCREDI 27 JANVIER**  
16h30 Chapelet suivi de la Messe à 17h  
à Notre-Dame de la Paix

**DIMANCHE 31 JANVIER**  
10h00 Marche avec l'Archange - Col d'Auriasque  
11h00 Temps fort pour les jeunes à N.-D. de la Paix  
15h30-16h30 Adoration-Confession à la Basilique  
16h30 Messe grégorienne à la Basilique

Baptême à Notre-Dame de la Victoire  
Jean-William DIKA DEBAISIEUX

PRIONS POUR LES DÉFUNTS DE CETTE SEMAINE

**NOTRE-DAME DE LA VICTOIRE** : Simone FERRAND  
Lucienne PAOLI, Janine APERTET

**NOTRE-DAME DE LA PAIX** : Agnès BARRET

**HOME ARMÉNIEN** : Marie DESMARETS

Le Père Sbigniew étant absent  
mercredi 27 janvier : pas de messe à Agay à 9h

NOCTURNE D'ADORATION

Le confinement rendant impossible la nuit d'adoration nous modifions nos horaires d'adoration à Sainte Bernadette à savoir :

Vendredi 29 janvier de 16h à 17h  
et Samedi 30 janvier de 6h à 8h



TEMPS FORT

pour les collégiens, les lycéens  
ainsi que le patronage des collégiens

Rendez-vous à Notre-Dame de la Paix  
Dimanche 31 janvier à 11h pour la Messe  
puis pique-nique, jeux et adoration.  
Fin à 16h

PÈLERINAGE DES FEMMES

À COTIGNAC  
les 11, 12 et 13 juin 2021  
Inscriptions à venir

DÉGÈS

INFO

ADORATION

TEMPS FORT

PÈLERINAGE

AGENDA DES MESSES

**DIMANCHE 24 JANVIER** - 3<sup>ème</sup> Dimanche du temps ordinaire  
8h30 N.D. de la Victoire : Jacques GUILLOT  
9h Le Dramont  
9h30 Tous les Saints : Julien ROUZET  
9h30 Boulouris : Suzanne de SANGLIER-LEJEUNE  
Jean-Pierre SIGNORET  
10h30 Agay : Edouard POLYCARPE (1<sup>er</sup> anniv. de décès)  
10h30 N.D. de la Victoire : Ginette TATRY  
11h Sainte-Bernadette : Pierre et Thomas ROUILLON  
Yvonne MEYGRET, Françoise BEAUDON, Stéphane ALMERAS  
Nicolas SCAMARDELLA  
11h N.D. de la Paix : Intention particulière  
16h30 N.D. de la Victoire : Famille NIGRETTTE-TOUZET

**LUNDI 25 JANVIER** - Conversion de Saint Paul, Apôtre, Fête  
17h N.D. de la Victoire : Georgette et Victor FORNERIS  
Louis NICOLAS

**MARDI 26 JANVIER** - Saints Timothée et Tite  
Evêques, Mémoire  
8h N.D. de la Victoire : Émile et Germaine BERGEREAU  
17h Le Dramont  
17h Sainte-Bernadette : Intention particulière pour Corinne

**MERCREDI 27 JANVIER** - Férie  
8h N.D. de la Victoire : Romain et Léocadie BURDET  
11h30 Sainte-Bernadette : Action de grâce pour Albane  
17h N.D. de la Paix :  
Madeleine GASSER-COZE (2<sup>ème</sup> anniversaire de décès)

**JEUDI 28 JANVIER** - Saint Thomas d'Aquin  
Prêtre et docteur de l'Eglise, Mémoire  
8h N.D. de la Victoire : Jacqueline VEDRUNE  
17h Le Dramont : Famille PEGARD-BUSIN  
17h N.D. de la Victoire : Henriette et Louis BERTHOLON  
et Paulette IVARS

**VENDREDI 29 JANVIER** - Férie  
8h N.D. de la Victoire : Max DENIS  
17h Agay  
17h Sainte-Bernadette : Liliane MERLIN

**SAMEDI 30 JANVIER** - Férie  
8h Sainte-Bernadette : Geneviève GRAVERAT  
9h Agay  
16h30 N.D. de la Victoire : Claudette LEADRI

**DIMANCHE 31 JANVIER** - 4<sup>ème</sup> Dimanche du temps ordinaire  
8h30 N.D. de la Victoire : Jeanine LAMBERT  
9h Le Dramont : Marie-Louise ORTIZ  
9h30 Tous les Saints  
9h30 Boulouris : Jean-Albert LUC et Louis CANICO  
10h30 Agay : Yves de POTTER  
10h30 N.D. de la Victoire : Danielle LEJEUNE  
11h Sainte-Bernadette : Anna PELINI, Muriel PUJOL  
11h N.D. de la Paix : Jean ROBIN, André-Jean LEJEUNE  
Michel FOUQUE DUPARC (2<sup>ème</sup> anniversaire de décès)  
16h30 N.D. de la Victoire : Andrée et Joséphine

## «Bilan comptable» des paroisses de Saint-Raphaël

Chers amis,

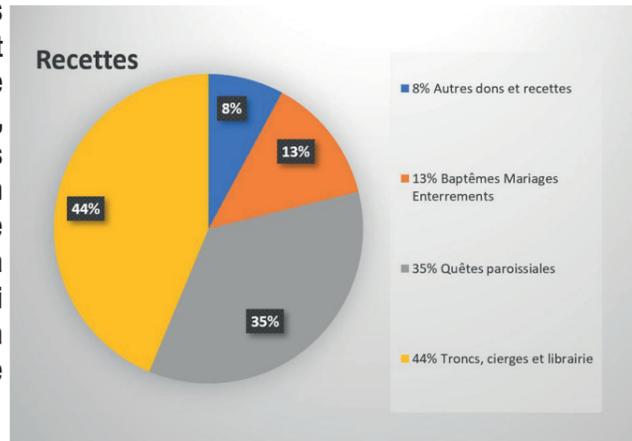
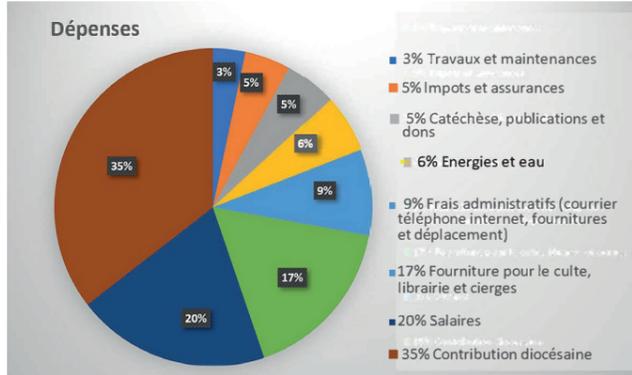
Après le bilan des actes de catholicité de 2020 dans la FIP d'il y a deux semaines, voici maintenant le bilan comptable des paroisses de Saint Raphaël pour l'année écoulée. Ces « camemberts » vous présentent les principaux postes de dépenses et de recettes. D'abord un grand merci pour votre générosité. Comme vous le savez -mais il est toujours bon de le rappeler- la paroisse ne vit que de dons, elle ne reçoit pas de subventions, ni de l'état, ni du Vatican ! Sans vous la mission de l'Église à Saint-Raphaël ne serait pas possible.

Les quêtes de funérailles et les offrandes des messes ne sont pas incluses dans ces chiffres, elles sont intégrées dans une autre comptabilité ; Il en est de même pour la comptabilité de l'Entraide Paroissiale, celles du Patronage et de l'Aumônerie. Les chiffres sont exprimés en pourcentage. Pour information aussi, par rapport à 2019 nos recettes ont diminué de 31% et nos dépenses aussi de 7%. La crise de la COVID y est pour beaucoup. Quoiqu'il en soit, merci à l'excellente équipe de comptables qui travaille à nos finances et contribue à ce qu'il n'y ait pas de gaspillage.

Depuis mon arrivé, je constate aussi que nous avons beaucoup de bâtiments à entretenir (12) et que sur les 10 prochaines années il y a des frais importants à prévoir d'après l'entreprise SOCOTEC qui nous a fait un état des lieux... nous allons réfléchir à tout cela et prioriser les travaux pour la mission qui reste notre point de mire !

Merci à tous ceux qui participent à la vie de notre famille, votre Eglise. Votre contribution financière et matérielle nous aide à faire résonner la parole du Christ aujourd'hui en 2021 !

Que Dieu vous bénisse, bien fraternellement : Don Marc-Antoine + curé



## Messe des malades à l'église Sainte-Bernadette Jeudi 11 février 2021 à partir de 14h30

La fête des malades a lieu chaque année le 11 février, elle coïncide avec la fête de la Vierge Marie à Lourdes.

A cette occasion, précédée d'un chapelet, une messe est célébrée, suivie d'une procession à la grotte.

Pour des raisons sanitaires, il n'y aura pas de goûter cette année.

Tout le monde peut y participer, particulièrement les malades qui peuvent se déplacer.

Ceux qui le souhaitent pourront recevoir, ce jour-là, le SACREMENT DES MALADES.

### A qui est destiné le SACREMENT DES MALADES ?

- A toutes celles et à tous ceux qui sentent la maladie s'installer dans leur corps et marquer leur vie.
- A tous ceux qui vont subir une opération grave.
- A tous ceux qui sentent qu'aucune force humaine ne peut plus rien faire pour eux, sur le plan physique ou psychologique.
- Aux personnes âgées dont la santé, les forces diminuent jour après jour.

IL EST IMPERATIF DE S'Y PREPARER

Contactez au plus tôt : Michel AUDOUIT - 06 47 22 62 90 - communionadomicile83700@gmail.com

## 4<sup>ème</sup> DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE - 31 JANVIER 2021

Évangile de Jésus-Christ selon saint Marc 1, 21-28

Jésus et ses disciples entrèrent à Capharnaüm. Aussitôt, le jour du sabbat, il se rendit à la synagogue, et là, il enseignait. On était frappé par son enseignement, car il enseignait en homme qui a autorité et non pas comme les scribes. Or, il y avait dans leur synagogue un homme tourmenté par un esprit impur qui se mit à crier : « Que nous veux-tu, Jésus de Nazareth ? Es-tu venu pour nous perdre ? Je sais qui tu es : tu es le Saint de Dieu. » Jésus l'interpella vivement : « Tais-toi ! Sors de cet homme. » L'esprit impur le fit entrer en convulsions, puis, poussant un grand cri, sortit de lui. Ils furent tous frappés de stupeur et se demandaient entre eux : « Qu'est-ce que cela veut dire ? Voilà un enseignement nouveau, donné avec autorité ! Il commande même aux esprits impurs et ils lui obéissent. » Sa renommée se répandit aussitôt partout, dans toute la région de la Galilée.

## MANIFESTATION CONTRE LE PROJET DE LOI BIOÉTHIQUE

Monseigneur Dominique REY apporte son soutien au rassemblement organisé à Toulon le 30 janvier par le collectif « Marchons enfants » pour dénoncer le projet de loi Bioéthique qui va être discuté au Sénat

Nous connaissons les graves menaces que comporte ce projet. Les AFC du Var se tiennent à votre disposition pour vous aider à sensibiliser vos paroissiens sur le sujet :

Agnès RÉMY, presidentafctn@gmail.com ou 06 75 44 12 11

Rassemblement prévu à Toulon le 30 janvier à 10 h place de la Liberté



## MARCHE DE L'ARCHANGE

Dimanche 31 janvier - 10h00 MARCHE AVEC L'ARCHANGE- col d'Auriasque

7,5 km - dénivelé 50 m - facile

inscription : Michel, Bruno, André marche.avec.l.archange@gmail.com 0647226290



## CONVERSION DE SAINT PAUL

Fête le 25 janvier

Avant sa conversion, Saul (il prit le nom de Paul après sa conversion) était un pharisien qui persécutait de manière violente ceux qui suivaient Jésus. Dans sa lettre aux Galates, il écrit : « Vous avez certes entendu parler de ma conduite jadis dans le judaïsme, de la persécution effrénée que je menais contre l'Église de Dieu et des ravages que je lui causais » (Ga 1, 13-14).

La lettre aux Philippiens contient un autre passage dans lequel Saul parle de sa vie avant sa conversion : « J'aurais pourtant, moi aussi, des raisons de placer ma confiance dans les valeurs charnelles. Si quelqu'un pense avoir des raisons de le faire, moi, j'en ai bien davantage. J'ai reçu la circoncision quand j'avais huit jours ; je suis de la race d'Israël, de la tribu de Benjamin, Hébreu fils d'Hébreux ; pour

la Loi, j'étais un pharisien ; pour l'ardeur jalouse, j'étais un persécuteur de l'Église ; pour la justice que donne la Loi, j'étais irréprochable » (Ph 3, 4-6).

La conversion de Paul est mentionnée dans ses épîtres et décrite dans les Actes des Apôtres. Dans les deux cas, elle est présentée comme étant un miracle.

En effet, en plus d'avoir persécuté les premiers chrétiens, Paul n'a jamais rencontré Jésus avant sa crucifixion et ne faisait pas partie de ses disciples. Bien que Paul se présente par la suite comme un apôtre du Christ, il ne faisait pas partie de ceux qu'on appelle « les Douze »

Dans ses épîtres, Paul traite de sa conversion de manière brève. Dans la première épître aux Corinthiens, il dit avoir vu le Christ ressuscité.



Dans sa lettre aux Galates, il parle de sa conversion comme d'une révélation ayant pour origine Dieu :

« Frères, il faut que vous le sachiez, l'Évangile que je proclame n'est pas une invention humaine. Ce n'est pas non plus un homme qui me l'a transmis ou enseigné : mon Évangile vient d'une révélation de Jésus Christ. [...] Dieu m'avait mis à part dès le sein de ma mère, dans sa grâce il m'avait appelé, et, un jour, il a trouvé bon de mettre en moi la révélation de son Fils, pour que moi, je l'annonce parmi les nations païennes. » (Ga 1, 11-16).

Des exégètes, même chrétiens, ont toutefois relevé que l'épisode du chemin de « Damas n'a jamais été relaté par Paul dans ses lettres », la mention de l'avorton évoquant « un événement extérieur, mais sans en esquisser le moindre récit »